

Objet: La Halle : choix de l'architecte - 2023_034

Séance du mardi 16 mai 2023

Membres en exercice : 14

Présents : 10

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation: 09 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois et le seize mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Stephanie GAILLARD

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY

Représentés : Stephanie SALIES, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOLAT

09/05/2023

Absents : Christelle CHAUVET

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la procédure du choix de l'architecte concernant le, projet de la halle .

Effectivement, étant donné la grandeur du projet , nous avons démarché trois architectes, le 17 avril 2023 :

-Germain Brunet : 5 rue Jean-Baptiste Champeil 15000 Aurillac

-Chastain David , 28 rue du docteur Basset 15120 Ydes

-Vidal Cyril , 12 rue de la roche 15310 St-Cernin

Une seule proposition nous a été faites . IL s'agit de Monsieur Vidal Cyril.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de choisir Monsieur Vidal Cyril comme architecte pour la gérance du projet de la halle.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 17/05/2023
et publication ou notification du 17/05/2023

Le Maire,
A. DUJOLS



La secrétaire de séance
S. Gaillard

